



# Vigne

**N°9**  
**05/06/2018**



### Animateur filière

Marie-Hélène MARTIGNE  
Chambre d'agriculture  
de Gironde

[mh.martigne@gironde.chambagri.fr](mailto:mh.martigne@gironde.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne /  
Edition Nord Aquitaine  
N°9 du 05/06/2018 »



**Edition Nord Aquitaine**  
(Départements 24/33/47)

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Phénologie

- **Stade moyen** : « I23-50% Floraison » et « I25-80% Floraison ».

### Grêle

- **De nouveaux vignobles concernés.**

### Prévisions météorologiques

- **Le système orageux perdure pour les jours à venir.**

### Mildiou

- **Risque très fort : Incubation en cours - Extériorisations des symptômes étalées - Contaminations épidémiques prévues .**

### Black-rot - Oïdium

- **La vigne est à un stade très sensible - Contaminations épidémiques prévues.**

### Vers de la grappe

- **Observation de glomérules et de chenilles.**

### Flavescence dorée

- **1<sup>er</sup> traitement cette semaine. « Attention aux abeilles »**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

**Venez nous rejoindre !**

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Aquitain. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, évènements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou sur l'[application smartphone Web Alerte Vigne](#).

# Données météorologiques de la semaine passée

## • Températures

Les températures estivales ont continué sous les orages. En effet, la température moyenne s'est maintenue par rapport à la semaine précédente avec 18,6°C (entre 17,8°C à Monbazillac (24) et 19,5°C à Parempuyre (33)). De plus, l'écart entre les températures minimales et maximales s'est resserré avec des matinées plus douces. Les températures minimales les plus basses ont été enregistrées sur le secteur de Thézac (47) avec une moyenne hebdomadaire de 14,2°C (contre 15°C en moyenne sur le Nord Aquitaine). Et, les températures maximales ont été observées sur Parempuyre (33) avec une moyenne hebdomadaire de 26,8°C (contre 23,8°C en moyenne sur le Nord Aquitaine).

## • Pluviométries

Suite à des pluies orageuses étalées sur la semaine, le cumul moyen de pluies est de 35,2 mm. Cette fois-ci, le vignoble de Lot-et-Garonne a été le plus arrosé avec 58mm de pluies enregistrées en moyenne, suivi du vignoble Bergeracois (40 mm). Sur le vignoble Girondin, il n'est relevé qu'une moyenne de 22 mm jusqu'à dimanche soir. Toutefois, il a été enregistré localement jusqu'à 100 mm (Sud-est de l'Entre-deux-mers).

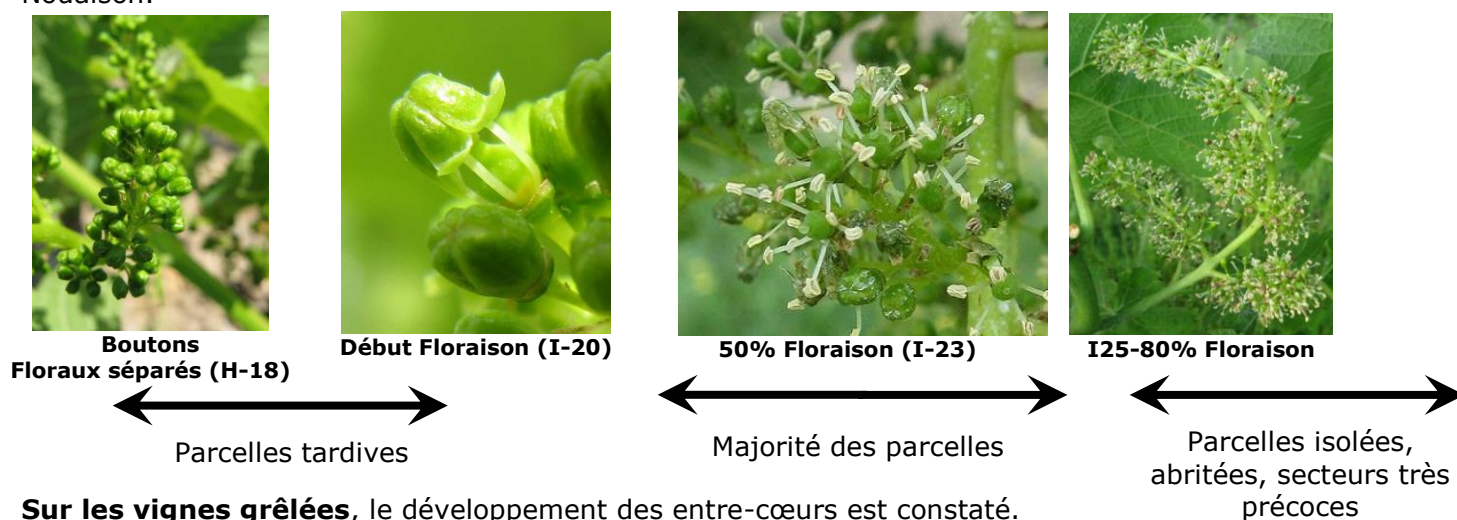
Sur nos stations, le plus fort cumul a été enregistré à Cocumont (47) avec 87 mm. A noter que les pluies de Lundi à Mardi n'ont pas été comptabilisées.

# Etat général du vignoble

## • Stades phénologiques

Les chaleurs estivales de la semaine passée, ont continué à favoriser une évolution rapide de la Floraison. De plus, la pousse a été encore active cette semaine (jusqu'à 40cm). Le stade moyen observé, en Nord-Aquitaine, se situe entre « I23-50% Floraison » et « I25-80% Floraison », selon les cépages et les situations.

Sur des parcelles isolées et abritées, et sur secteurs plus précoces, nous observons déjà le stade Nouaison.



**Sur les vignes grêlées**, le développement des entre-cœurs est constaté.

Des pampres aux pieds sont encore visibles sur quelques parcelles. Les levages se font dans des conditions difficiles. Nous constatons des sols saturés en eau suite aux divers orages enregistrés sur la semaine. Ceci empêche de réaliser les divers travaux viticoles.

## • Nouveaux épisodes de grêles signalés :

- **Vignoble Lot-et-Garonne (source CA47)** : l'orage de grêle du 26/05, qui avait frappé le vignoble Girondin, a aussi fait des dégâts sur les secteurs Marcellus - Meilhan - Cocumont (30 ha touchés entre 10 et 20%). De plus, sur ces mêmes secteurs, des fortes pluies (80 à 90 mm) sont tombées en 1 h le 31/05 et ont engendré des dégâts en cassant les bouts de rameaux.

- **Vignoble bergeracois (source CA24)** : un épisode orageux accompagné de grêle a marqué dimanche soir sur la commune de Thénac. Des impacts à la fois sur rameaux et sur grappes ont été observés.

En résumé, que faire pour « soigner » la vigne après la grêle ? (Cf. BSV n°8 du 29/05).

Sources : <http://www.vignevin-sudouest.com/publications/fiches-pratiques/grele.php>

Vous pouvez nous retourner vos observations via le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application smartphone [Web Alerte Vigne](#)

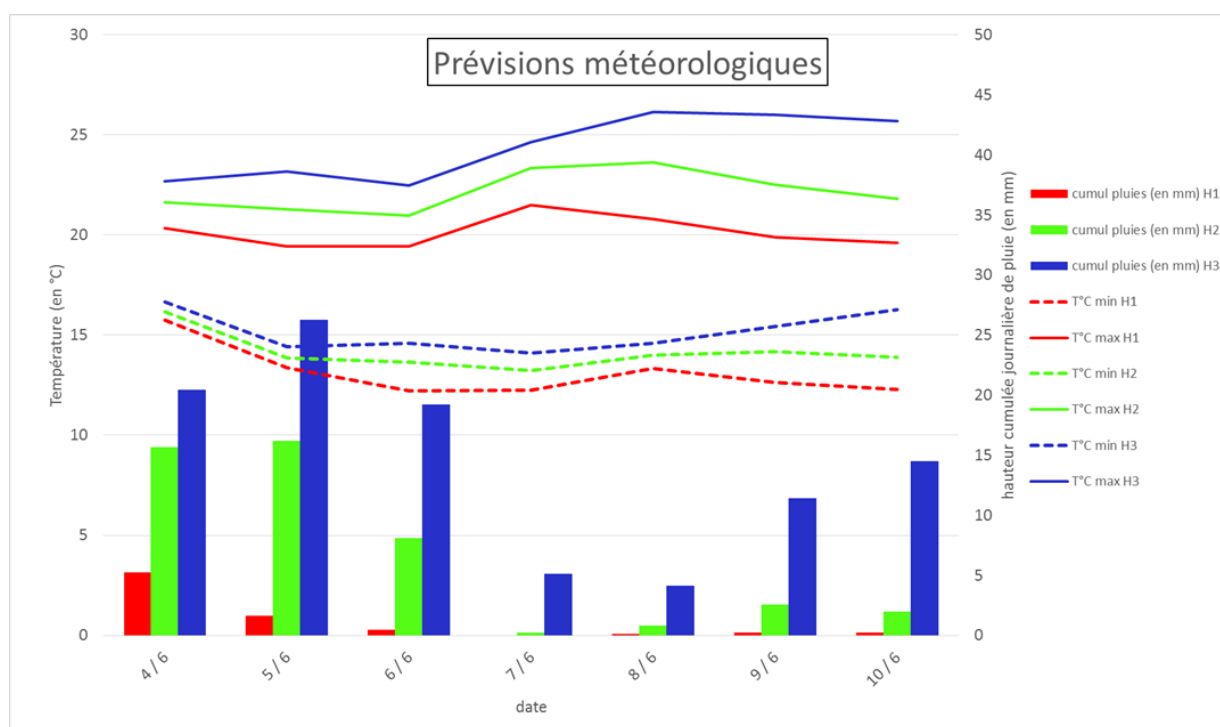
👉 Cet outil respecte l'anonymat et ne permet pas la localisation précise du site atteint

## Maladies fongiques

### • Mildiou

Rappel de la biologie du Mildiou (Cf. BSV Hors-Série du 10.04.18).

Modélisation (source IFV) **Modélisation réalisée le 4/06**



Le scénario H2 représente la prévision météorologique qui a la plus forte probabilité de réalisation. L'hypothèse H1 propose la prévision météorologique la moins pluvieuse et H3 la plus pluvieuse. Ces deux hypothèses météorologiques H1 et H3 n'ont que 10% de chance d'être dépassées. Elles constituent les limites inférieure et supérieure de la zone d'incertitude due à la prévision météorologique.

| Situation de J-7 à J  | Simulation de J à J+3  |
|---|--|
| <p>Le modèle a enregistré une augmentation du niveau de risque plus ou moins rapidement en fonction des conditions météorologiques pluvieuses enregistrées depuis lundi dernier. Ainsi du Lot et Garonne au Libournais, une progression du risque potentiel à son niveau le plus élevé a pu être observée. Sur le reste du vignoble, peu de changement ont pu être observés.</p> <p>Le modèle a signalé des contaminations épidémiques sur toutes les zones qui ont enregistré des pluies cumulant plus de 10mm hebdomadaire. La FTA en moyenne a gagné +3.6 points pour atteindre 5.7%. Les secteurs des Graves, du Médoc et l'Ouest de l'Entre Deux mers sont moins impactés (+0.2 à +2.5 points) contrairement à l'Est de l'Entre Deux Mers et le Libournais (+6.5 à +8.5 points).</p> | <p>Les pluies annoncées ce début de semaine devront augmenter le niveau de risque sur le Médoc, le Blayais, les Graves et l'Ouest de l'Entre Deux mers. Au final, le <b>risque potentiel atteindra rapidement un niveau très fort sur la quasi-totalité du vignoble Nord Aquitaine.</b></p> <p>Ces prochains jours, une forte progression est envisagée : +7.3 points en moyenne. En cas d'évolution plus sèche (H1), elle sera nettement plus faible +1.7 points.</p> |

FTA : Fréquence Théorique d'Attaque

## Observations au vignoble :

Le nombre de Témoins non traités touchés continue à progresser et les symptômes évoluent de façon exponentielle. Depuis ce début de semaine, il nous a été signalé une nouvelle sortie de taches légèrement sporulantes. On note ainsi une augmentation des ceps touchés sur feuille et/ou sur grappe :

- Attaque sur feuille : la fréquence en moyenne a triplé (=14%) mais l'intensité reste faible (<1%) ;
- Attaque sur grappes : la fréquence a doublé depuis la semaine dernière, mais reste à un niveau très faible (3%) pour le moment.

Ces nouveaux symptômes importants concernent particulièrement les secteurs du vignoble girondin. Concernant les parcelles de référence traitées issues de notre réseau et hors réseau BSV, des nouvelles sorties de taches ont été aussi observées sur l'ensemble du vignoble. Elles sont, pour le moment, de faibles fréquences et intensité.

**Attention, le mildiou semble virulent cette année à cause de cette hygrométrie permanente.** En effet, en présence de vieilles tache ou de rot gris sur inflorescences encore actif, il a été observé une extension des symptômes vers le rameau.

☛ **Nous vous invitons à contrôler vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble.**

**Vous pouvez nous retourner vos observations via le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'[application smartphone Web Alerte Vigne](#)**

📖 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**



Nouveaux Symptômes sur feuille

(Crédit photo : Charlène CHAILLOU- BGD Conseils)



Rot gris sur Inflorescence en train de sécher

(Crédit photo : M-Hélène MARTIGNE-CA33)

### Evaluation du risque 2018 :

**A ce jour, un temps instable et orageux perdure à nouveau sur les jours à venir. (Prévisions météo incertaines)**

Au vignoble, de nouvelles taches légèrement sporulantes sortent régulièrement. Elles sont pour le moment de faible fréquence. Des **contaminations sont toujours en cours d'incubations** suite aux différents épisodes pluvio-orageux qui se réalisent depuis 15 jours. **On peut s'attendre à une sortie de taches étalées suites aux pluies successives** enregistrées au cours des 10 derniers jours. Selon le modèle, le **risque** est à un **niveau très fort** et **des nouvelles contaminations épidémiques** sont prévues **sur toutes pluies à venir**.

**Au vue des conditions climatiques passées et à venir, restez vigilant car la vigne est à un stade (Floraison-Nouaison) de grande sensibilité au Mildiou.**

**De plus, les sols sont gorgés d'eau. Ceci augmente le risque, si des pluies restent annoncées (« effet splashing »).**

**Situation générale :**



**Risque très favorable aux contaminations épidémiques et aux repiquages sous toutes pluies à venir**

## • Black-rot

Rappel des éléments de biologie (Cf. BSV n°6 du 15.05.18).

Le black-rot a besoin de pluies fréquentes et durables et de températures comprises entre 9°C et au maximum 32°C, son optimum se situant autour de 26°C.

**Le feuillage de la vigne est réceptif de la sortie des premières feuilles à quelques jours après la floraison.**

### Facteurs favorisant :

- Présence de baies contaminées momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage, ou tombés sur le sol) sur la parcelle. Proximité d'une parcelle abandonnée et contaminée.
- Humidité stagnante sur les parcelles.

Fiche pratique en ligne : INRA

### Moyens de lutte prophylactique

- Éliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

### Modélisation (source IFV)

| Situation de J-7 à J  | Simulation de J à J+3   |
|---|---|
| <p>Le niveau de risque potentiel est resté globalement fort sur la majeure partie du vignoble. Un très léger infléchissement est observable sur le Nord Est du territoire.</p> <p>La FTA a évolué de +1.2 points au cours des derniers jours. Une progression plus faible de +0.6 point en moyenne est simulée sur les secteurs des Graves, du Bourgeais-Blayais et du Médoc.</p> | <p>La situation n'évoluera que très peu ces prochains jours. En cas d'épisodes de pluies intenses (H3), le risque potentiel pourra baisser de façon plus franche.</p> <p><b>De nouvelles contaminations sont annoncées pour ces prochains jours.</b> La FTA passera donc en moyenne à 7.3%. Une situation plus pluvieuse et proche de H3 provoquera une hausse de près de 2 points.</p> |

### Observations au vignoble :

De nouvelles taches ont été observées, en particulier, sur des Témoins non traités situés en Dordogne. Il a été noté jusqu'à 22% de feuilles touchées mais de faible intensité.

Ailleurs, les symptômes ont peu évolué, et pour le moment de faible fréquence et intensité sur feuilles.



1 tache de Black rot avec pycnide  
(Crédit photo : M-Charlotte MICHAUD-CA33)

➤ **Nous vous invitons à contrôler vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble.**

**Vous pouvez nous retourner vos observations via le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'[application smartphone Web Alerte Vigne](#)**

**📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur**

### Evaluation du risque 2018 :

Les conditions météorologiques à venir maintiennent un risque favorable sur l'ensemble du vignoble. A l'approche de la nouaison, **les baies rentrent à un niveau de grande sensibilité.** Des contaminations épidémiques sont à nouveau enregistrées sous toutes pluies à venir.

#### Situation générale :



▲ Risque favorable aux contaminations épidémiques

#### Parcelles présentant des symptômes sur feuilles réguliers et parcelles à historique :



▲ Risque plus favorable aux contaminations épidémiques

## • Oïdium

Rappel des éléments de biologie (Cf. BSV n°6 du 15.05.18)

Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, cependant il requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. Les pluies fines sont favorables à l'oïdium tandis que les pluies fortes les lessivent. Les spores germent en conditions naturelles à des températures comprises entre 4°C et 35-40°C, avec un optimum de l'ordre de 25 à 30°C avec une humidité relative comprise entre 40% et 100%.

Fiche pratique en ligne : INRA

#### Facteurs favorisants :

- Vigne vigoureuse, entassement de végétation et forte épaisseur de rognage.

#### Modélisation (source IFV)

| Situation de J-7 à J   | Simulation de J à J+3  |
|--|--|
| Depuis lundi dernier, le modèle a décrit une baisse du niveau de risque potentiel plus rapide à l'Est du vignoble qu'à l'Ouest. Actuellement, la situation est très contrastée entre le Nord du Médoc, le Blayais, les Graves et l'Ouest de l'Entre Deux Mers (niveau fort) et le reste du territoire (niveau faible à très faible).<br>Le modèle a annoncé une progression de la FTA de +1.5 points durant la semaine passée. | La situation de risque actuelle se maintiendra pour les prochains jours.<br><br>La FTA augmentera de façon plus marquée ces jours-ci : +4 points. En cas de précipitations plus fortes, cette augmentation doublera. |

#### Observations au vignoble :

Pas de nouveaux symptômes déclarés. Et aucune évolution sur les parcelles présentant déjà des attaques.

 **Consultez la fiche « oïdium » du Guide de l'Observateur**

### Evaluation du risque 2018 :

Le modèle enregistre toujours, sous des pluies régulières, de faibles contaminations épidémiques, sur l'ensemble du vignoble. De plus, **les conditions orageuses, qui perdurent depuis 15 jours, sont favorables au développement du champignon.**

**La vigne se situe à une période très sensible au niveau des inflorescences (Floraison-Nouaison).**

#### Situation globale :



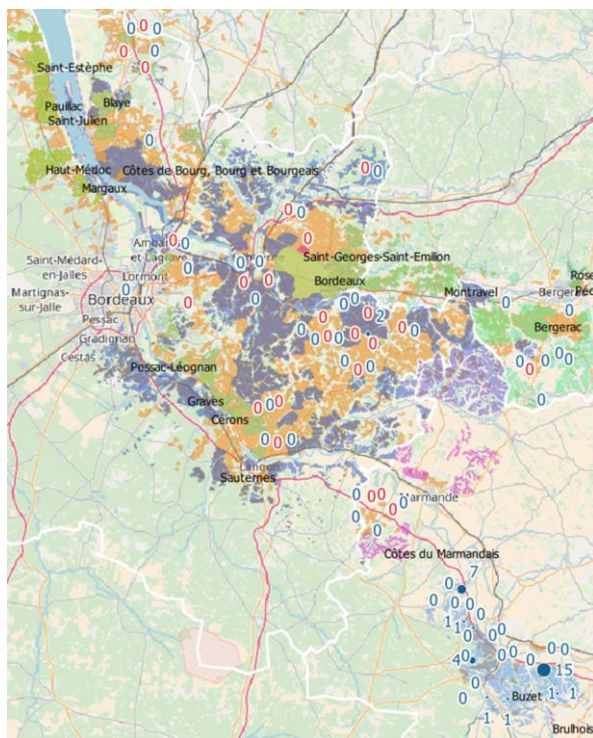
▲ Contaminations épidémiques prévues

# Ravageurs

## • Vers de la grappe

### Suivi des vols :

Carte des captures d'Eudémis (en bleu) et Cochylis (en rouge) du 30 mai au 5 juin réalisée par Anthony KEREBEL (FREDON).



### - **Eudémis :**

Quelques captures sont toujours observées dans le Lot-et-Garonne.

**Rappel :** voici les seuils de décision qui peuvent être utilisés sur des comptages de glomérules en 1<sup>ère</sup> génération :

- **Entre 0 et 5 glomérules pour 100 inflorescences : pas d'intervention insecticide en deuxième génération,**
- **Plus de 5 glomérules pour 100 inflorescences : intervention en deuxième génération à étudier** en tenant compte d'autres paramètres comme l'historique de la parcelle, la présence d'une lutte par confusion sexuelle sur la parcelle, la pression vers de grappe sur le secteur, les conditions climatiques lors du 2<sup>ème</sup> vol...

Vous pouvez vous rapprocher d'un conseiller technique pour **adapter votre stratégie à chaque parcelle.**



[Eudémis : Fiche pratique en ligne INRA](#)



**Glomérule**

(Crédit Photos : E. LAVEAU-CA33)



[Cochylis : Fiche pratique en ligne INRA](#)

 **Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

## Observation :

Sur les secteurs Blayais-Bourgeais, et Graves-Sauternais et le vignoble du Lot-et-Garonne semblent être les plus concernés par la présence de glomérules et un dépassement du seuil. Le taux est aléatoire. A noter que sur une parcelle hors réseau et historique (Blayais), il a été signalé jusqu'à 80% de glomérules (Eudémis).

Toutefois sur les autres secteurs Girondin et le vignoble Bergeracois, il peut y avoir ponctuellement des parcelles avec plus de 5% de glomérules.

## Méthodes alternatives

Les mises en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectuées avant le démarrage du 1<sup>er</sup> vol.

### • **Cicadelles vertes**

Les populations de cicadelles vertes progressent toujours mais restent assez faibles. Les populations les plus importantes atteignent 50% de présence sur une parcelle hors réseau BSV.

### • **Cicadelles de la Flavescence dorée**

Eléments de biologie (Cf. BSV n°6 du 15.05.18).

Cette cicadelle a pour principale caractéristique morphologique distinctive la présence de 2 taches noires sur l'extrémité de l'abdomen observables à tous les stades larvaires. Les larves mesurent de 1,5 à 5,5 mm, elles sont blanches à brunes avec l'âge et sont très vives (elles sautent dès qu'elles sont dérangées). Les adultes mesurent 5 à 6,5 mm et sont de couleur brune ocre.



Larve de cicadelle de la Flavescence dorée  
(*Scaphoideus titanus*)



Larve de cicadelle verte  
(*Empoasca vitis*)

(Crédit Photos : E.LAVEAU – CA33)

## Observations

Les larves continuent à progresser dans le vignoble Girondin et Bergeracois.

## Traitements obligatoires

**Avant toute intervention, pensez à soigner les épamprages.**

Consultez en cliquant sur le lien (Nouvel arrêté Flavescence dorée avec les communes) suivant, <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-de-la-vigne,1115> et **rapprochez-vous de votre GDON pour de plus amples informations.**

**Attention, pour le vignoble de Dordogne, référez-vous au [bulletin n°1.2018 du 25/05](#) du GDON Bergeracois**



## • Protection des abeilles



### RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

#### La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

##### Avant le traitement :

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

##### Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »**, autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

**Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles**. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. **Privilégiez un traitement le soir** quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

**Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi** associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Evitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrinolide avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).

### Prochain bulletin : le mardi 12 juin

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Nord Aquitaine sont les suivantes :** Adar de Castillon et de Ste Foy, Adar de Coutras, Adar des 2 Rives, Adar Haute Gironde, Adar de Langon, Adar du Médoc, Agrobio Gironde, Agrobio Périgord, Altema Madiran, BGD Conseils, Cave de Blasimon, Cave de Buzet, Cave de Crouseille, Cave du Marmandais, Cave de Monbazillac, Cave des Vignerons de Tutiac, Caves de Rauzan-Grangeneuve, Cave de Sauveterre, Cave de Sigoules, Cave du Tursan, Cave des Vignerons des Coteaux du Céou, Cave des Vignerons des Coteaux de l'Isle, CDA24, CDA33, CDA40, CDA64, Chrysope eurl, DAconseil, Euralis, Fredon Aquitaine, Gdon du Libournais, Grains d'Raisins, Groupe Isidore, IFV, INRA, Inovitis, Groupement d'Employeurs du Pays de l'Entre-Deux-Mers, SCA Alliance Aquitaine, Soufflet Vigne, SRA Cadillac, Syndicat des vins d'Irouleguy, Terres du Sud, Urablt Grézillac, Univitis, Vignerons de Saint Pey Génissac, Vignobles André Lurton, Vitivista. Fermes du réseau DEPHY, Viticulteurs.

**« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »**

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*